

DONNÉES ACADÉMIQUES DE LA RENTRÉE 2012

ÉLÈVES

département	Flux 2013	Prévisions Effectifs 2013	prévisions de flux de 2 ans
77	1868	154 749	151
93	1743	182 302	400
94	2127	134 484	249
académie	5 538	471 535	800

P/E

	Postes pour P/E 2012	RS	Effectifs RS 2012	P/E R12
77		7 585	153 081	4,98
93		9 406	180 559	5,20
94		6 645	132 357	5,02
académie		23 636	465 997	5,08

Répartition en % des emplois par action

	Pré-élémentaire (1)	Elémentaire (2)	Besoins Educatifs Particuliers (3)	Remplacement (4)	Pilotage et encadrement pédagogique (5) dont décharge de direction conseillers pédagogiques	Formation (6)
Seine-et-Marne	29,34	50,98	7,35	6,53	3,55	0,56
Seine-Saint-Denis	30,16	47,70	8,10	6,80	5,58	0,51
Val-de-Marne	30,52	47,13	7,03	7,95	5,34	0,28
Académie	30,00	48,59	7,56	7,03	4,86	0,46
France Métropolitaine	27,31	51,21	7,67	7,92	3,64	0,52

source : Indicateurs de suivi de gestion 1er degré 2011-2012 - DGESCO

(1) Sont comptabilisés les emplois de directeur et de chargé d'école maternelle ainsi que les emplois d'adjoints de classes maternelles (y/c les emplois affectés dans les classes maternelles des écoles primaires)

(2) Dont chargés de classes élémentaires, adjoints et directeurs d'école élémentaire, annexes et d'application (y/c les emplois d'animation et de soutien) hors CLIS et CLIN

(3) Emplois liés à la prévention et au traitement des difficultés scolaires (Educateurs ERPD, soutien spécialisé, psychologue et maîtres G. réseau...), intégration des primo-arrivants, scolarisation des enfants malades et handicapés, enseignement à l'extérieur de l'école

(4) Postes provisoires et définitifs en ZIL, brigade, pour stage et formation...

(5) Décharges de directeur d'école maternelles, élémentaires, d'application, de plein air, d'établissement spécialisé et conseillers pédagogiques

(6) y compris maîtres formateurs

Proposition de répartition des emplois pour la rentrée 2013

Cette proposition de répartition des 405 emplois créés dans l'académie est faite en fonction des objectifs suivants :

- prendre en compte les évolutions démographiques,
- développer progressivement la scolarisation des moins de 3 ans dans les secteurs qui en ont le plus besoin sur la base de projets éducatifs validés,
- améliorer le remplacement dans les 3 départements et plus particulièrement en Seine Saint Denis,
- rééquilibrer les dotations au profit de la Seine et Marne dont le P/E est un des plus faibles de France.

Seine et Marne	135	4 99
Seine Saint Denis	150	5 24
Val de Marne	120	5 03
Académie	405	5 10